

LA RTBF RÉAGIT : elle investit massivement auprès des producteurs FRANCOPHONES



Mise au point de la RTBF sur les productions télé du service public

► Le 23 septembre dernier, la *DH* faisait le point sur les productions télé de la RTBF. Le service public a souhaité réagir à notre article en y apportant quelques précisions, tout en contestant le titre *“La RTBF travaille plus avec la Flandre que la Wallonie”*. Si l'entreprise publique produit bien à l'interne 50 % des programmes qu'elle diffuse (soit 26.330 heures), comme stipulé dans son rapport annuel de 2015, occupant de ce fait une place unique dans le paysage audiovisuel belge francophone, elle collabore également avec des fournisseurs extérieurs issus de la Fédération Wallonie-Bruxelles à 71 %, précise-t-elle : *“La RTBF ne vit pas en autarcie. Elle a tissé un important réseau de relations commerciales avec plus de 3.000 fournisseurs différents auxquels elle achète des droits, des biens et des services dont 2.130 établis dans la Fédération Wallonie-Bruxelles”*.

Des chiffres incontestables auxquels vient s'ajouter celui de *“plus de 20 millions d'euros investis chaque année auprès d'entreprises de production et de sous-traitance techniques de pro-*

duction et de postproduction audiovisuelle, la RTBF injectant ainsi directement 66 % de ces montants dans l'économie de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 19 % dans l'économie du nord du pays et 14 % à l'étranger”.

La *DH*, cependant, s'était intéressée à la production de la RTBF pour un type d'émissions en particulier : le divertissement. Dans ce cas précis, ces programmes de flux (parmi lesquels on peut citer *The Voice Belgique*, *Les héros du gazon* ou encore le récent *La vie secrète de nos enfants*) sont *“commandés à 64 % à des entreprises implantées en Flandre”*. Mais la RTBF précise

qu'il ne faut pas confondre l'acquisition de formats et la production de programmes.

SI LE SERVICE PUBLIC fait appel à des boîtes extérieures flamandes, c'est souvent pour une question de concepts et de formats détenus par des sociétés flamandes. La plupart du temps, la RTBF n'a pas le choix, écrivions-nous. Dans le cas de *The Voice*, le format existait déjà quand la RTBF a mis la main dessus et il était aux mains d'une entreprise flamande, filiale du groupe international Endemol.

Pour le programme *Les Héros du Gazon*, c'était aussi le cas, mais la RTBF a néanmoins réussi à codévelopper le projet en interne et en détient la moitié des droits. Dans certains cas, la RTBF doit donc travailler de concert avec les boîtes de production flamandes qui détiennent les droits sur ces formats et concepts d'émissions, et deviennent, aussi, incontournables depuis 20 ans (quand la VRT a été contrainte de

travailler en externe). Elles ont ainsi développé et testé de nombreux concepts d'émissions qu'elles ont pu proposer ensuite. Leur savoir-faire s'est développé. La RTBF confirme à ce sujet : *“La Flandre a développé, au contraire de la Wallonie et de Bruxelles, une industrie des émissions de flux,*

s'appuyant sur des formats audiovisuels acquis à l'étranger (comme The Voice)”.

MAIS LES CHOSES évoluent positivement. Parce que la RTBF a développé en interne ces dernières années plusieurs formats originaux, dont certains s'exportent, comme *Hep Taxi*, *On n'est pas des pigeons*, *Sans Chichis* et *Le Grand Cactus*. Et puis, aussi, parce que la RTBF a commandé plusieurs émissions de divertissement et magazines à des producteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est le cas désormais d'émissions comme *Une Brique dans le ventre*, *Lieux Interdits*, *Le meilleur coiffeur de Belgique*, *Ah c'est vous*, *Tellement Ciné*, *L'invitation*, *Tout le Bazar* et certaines séquences de *C'est du Belge*.

Si les grosses boîtes de production flamandes sont aujourd'hui indispensables dans le paysage du divertissement télé, elles ne le sont pas dans la programmation globale des trois chaînes publiques. Le meilleur exemple est la réussite du Fonds séries créé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF. *“99 % des apports de la RTBF*

dans des coproductions de fictions, de séries télévisées, de documentaires, de dessins animés et de courts-métrages le sont auprès de producteurs audiovisuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles, soit près de 7 millions d'euros investis par an", précise l'entreprise publique. Les séries *La Trêve* (récemment achetée par France 2) et *Ennemi public* (sur laquelle

lorgnent les pays anglo-saxons) permettent même aujourd'hui à notre pays de rayonner à l'international.

La suite ne peut s'annoncer que plus belle pour la production RTBF et la Fédération Wallonie-Bruxelles avec une quinzaine de projets de séries qui prendront vie sur le petit écran dans les 2 prochaines années. Une initiative qui a donné des idées à

d'autres, afin de développer les productions des "petits" producteurs indépendants belges francophones. Comme nous vous le révélions en septembre dernier, Wallimage a vu son enveloppe gonfler de quelque 500.000 euros. Une somme qui doit être redistribuée - à raison de 40.000 euros par pilote - pour des projets d'émissions dites de flux (de la variété, des jeux..).